

## COMMUNE DE THAL-MARMOUTIER

### Procès-Verbal des Délibérations du Conseil Municipal

**Séance du 4 juin 2024**  
**à 20 heures**

sous la présidence de Jean-Claude DISTEL, Maire

Nombre de Conseillers élus : 15 - Conseillers en fonction : 13 - Conseillers présents : 11 - Conseillers votants : 13

Etaient présents Benoît CUILIER, Eric STENGER, Sébastien DISTEL, Annette HELBRINGER, Dominique JACOB, Michel KEITH, Helena YAPO, Isabelle OBERLE, Jézabel SCHAEFER, Jean-Marie ZUBER

Absents excusés Ilse KONRAD (donne pouvoir à Jean-Claude DISTEL), Jean RITT (donne pouvoir à Helena YAPO)

Absents non excusés

Secrétaire de séance Isabelle OBERLE

Quorum Atteint

Le Conseil Municipal a été convoqué le 29 mai 2024 avec comme ordre du jour :

- 2024-34. Désignation du secrétaire de séance
- 2024-35. Approbation du Procès-verbal du 21 mai 2024
- 2024-36. Projet réseau de chaleur, plan de financement et demande de subventions
- 2024-37. Mise en œuvre d'un caniveau suite aux ravinements
- 2024-38. Refacturation de frais au SIVU HAEGOTHAL

#### DIVERS

<b>2024-34. Désignation du secrétaire de séance</b>
---

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité, Madame Isabelle OBERLE comme Secrétaire de séance.

<b>2024-35. Approbation du procès-verbal du 21 mai 2024</b>
---

Ayant pris connaissance du procès-verbal de la réunion du 21 mai 2024, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents à la dite séance, approuve ledit procès-verbal.

<b>2024-36. Projet réseau de chaleur, plan de financement et demande de subventions</b>
---

Monsieur le Maire présente un projet de réseau de chaleur pour les bâtiments publics à THAL-MARMOUTIER, qui est éligible aux aides CLIMAXION et fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, aussi appelé « fonds vert », dont l'une des mesures est de mettre en œuvre la rénovation énergétique des bâtiments publics.

Cette chaufferie desservirait les locaux suivants :

- la mairie et les logements au-dessus de la mairie,
- le centre de soins,
- la salle Jeanne d'Arc,
- l'école maternelle,
- la Grand Chapelle,
- l'église.

La consommation annuelle de bois de cette chaufferie est estimée à 250 m3. A terme, il sera possible d'exploiter le bois provenant de la forêt communale.

Achat du terrain (frais de notaire compris) :	63 000,00 € HT
Travaux de démolition du bâtiment existant :	20 000,00 € HT
Création de la chaufferie centrale :	1 033 000,00 € HT
<b>Total des dépenses :</b>	<b>1 116 000,00 € HT</b>

Aide CLIMAXION	462 500,00 €
Aide du Fonds Vert :	371 880,00 €
<b>Total des recettes :</b>	<b>834 380,00 €</b>

**Autofinancement communal : 198 620,00 € HT**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à 10 voix POUR, 2 voix CONTRE et 1 abstention :

- d'approuver le projet de réseau de chaleur et de le réaliser sous réserve de l'obtention de subvention à hauteur des deux tiers ;
- d'adopter le plan de financement exposé ci-dessus ;
- de solliciter l'aide financière du Fonds Vert et de la Région Grand'Est ;
- de créer un budget annexe pour l'activité « réseau de chaleur » ;
- de lancer l'appel d'offre relatif au marché de maîtrise d'oeuvre.

<b>2024-37. Mise en œuvre d'un caniveau suite aux ravinements</b>
---

Monsieur le Maire expose : un chemin rural qui donne accès aux vignes et aux vergers a été raviné par les pluies abondantes. Il propose la mise en place d'un caniveau.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, donne son accord pour la réalisation d'un caniveau et charge le Maire de demander des devis.

<b>2024-38. Refacturation de frais au SIVU HAEGOTHAL</b>
--

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune de THAL-MARMOUTIER a réalisé des dépenses pour le compte du SIVU HAEGOTHAL. Il est donc proposé de refacturer les sommes de 123,12 €uros avancées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide **à l'unanimité** de refacturer au SIVU HAEGOTHAL la somme de 123,12 €uros avancée auprès de la société WELDOM.

<b>DIVERS</b>
---------------

- Organisation de la soirée du 13 juillet 2024

Se fera dans les mêmes conditions que l'année précédente et sera finalisée le mardi 9 juillet.

- Prochain conseil municipal : le mardi 9 juillet 2024.

Le Maire lève la séance à 21h30

**Affichage le 5 juin 2024**

**Rendu exécutoire par transmission en  
Préfecture le 5 juin 2024**

**Le Secrétaire de séance  
Isabelle OBERLE**

**Le Maire  
Jean-Claude DISTEL**